

De plus en plus de réclamations à Israël pour qu'il libère le professeur de cirque pour enfants en situation de handicap

## Description

Ryan Rodrick Beiler, 31 janvier 2016

**#FREEABUSAKHA** [Libérez Abu Sakha]



Alors que l'artiste de cirque de 23 ans Mohammad Abu Sakha entame son deuxième mois de détention administrative dans une prison israélienne, de nouveaux appels ont été lancés par Amnesty International pour sa libération.

Abu Sakha, qui a été artiste et entraîneur à l'École Palestinienne du Cirque depuis 2007, n'a encore été accusé d'aucune infraction.

Selon l'association de défense des droits des prisonniers palestiniens Addameer, le 14 décembre 2015, Abu Sakha voyageait de chez lui à Jéricho, au nord de la Cisjordanie occupée, pour aller travailler à l'école de Birzeit, près de Ramallah, lorsque son bus a été arrêté au checkpoint militaire de Zaatara près de Naplouse.

Pendant la vérification d'identité de tous les passagers par les forces israéliennes d'occupation, Abu Sakha a été tiré hors du bus sous la menace d'un fusil, fouillé et emmené vers une base militaire proche.

Après 11 jours de détention préventive, il a été copié de six mois de détention administrative à dater du 25 décembre.

## Vagues accusations

Vestige du régime colonial britannique, la détention administrative est régulièrement utilisée par Israël contre les Palestiniens, les privant de leurs droits fondamentaux.

Selon Addameer, l'armée israélienne accuse Abu Sakha de militer dans une organisation illégale et de prendre part à des activités militaires mais sans l'accuser d'aucun délit spécifique ou lui donner accès à une procédure convenable pour se défendre.

Un porte-parole de l'armée israélienne a dit à Al Jazeera qu'Abu Sakha a été arrêté « à cause du danger qu'il représentait pour la sécurité dans la région » fondé sur « une information confidentielle ».

Abu Sakha a dit à l'avocat d'Addameer qui lui a rendu visite à la prison de Megiddo au nord de l'actuel Israël que, lors de son premier interrogatoire, on l'avait accusé de façon générale sans aucun détail spécifique.

Il a repoussé toutes les accusations et refusé de signer aucun papier. On fait souvent pression sur les Palestiniens en détention pour qu'ils signent des documents en hâte qu'ils sont incapables de lire.

Abu Sakha avait aussi été arrêté alors qu'il avait 17 ans pour avoir prétendument jeté des pierres sur une jeep de l'armée d'Israël lorsqu'il avait entre 12 et 14 ans.

Il a nié l'accusation, mais a subi un emprisonnement d'un mois et une amende de 1.260 \$.

Selon Addameer, le cas d'Abu Sakha est exemplaire de la façon dont les forces d'occupation utilisent la détention administrative lorsqu'elles n'arrivent pas à obtenir des preuves convenables contre les Palestiniens.

En plus de la violation d'articles de la Quatrième Convention de Genève qui stipulent qu'un individu accusé a le droit de se défendre contre des charges connues, le transfert par Israël d'Abu Sakha à la prison de Megiddo, hors de la Cisjordanie occupée, viole l'article qui dit que « les personnes accusées de fautes seront détenues dans le pays occupé ».

Parce qu'Israël exige des permis pour que les Palestiniens de Cisjordanie puissent visiter ces prisons mais rend ces permis difficiles à obtenir la famille d'Abu Sakha a été jusqu'ici incapable de lui rendre visite.

## « Moyen d'expression »

Dans son travail à l'Ecole Palestinienne du Cirque, Abu Sakha est spécialisé dans l'entraînement d'enfants souffrant de graves incapacités.

L'un de ses collègues de l'école a dit à AlJazeera qu'un de ses étudiants, qui souffre de paralysie cérébrale, est dévasté et risque de perdre l'avantage de ses classes de cirque, facteur important de son amélioration mentale et physique.

Cette courte vidéo diffusée par l'école présente l'un de ses étudiants handicapés parlant d'Abu Sakha :

Abu Sakha avait l'intention de participer à des entraînements hors du pays en mars et juin de cette année.

Comme il le disait à *Burn Magazine* en 2010 : « Je ne parle pas très bien anglais et je ne peux donc pas communiquer avec tout le monde hors de Palestine. Le cirque m'a donné cette chance. Je peux en servir comme moyen d'expression pour raconter nos histoires. »

En plus de l'alerte urgente d'Amnesty International en faveur d'Abu Sakha, plus de 11.700 personnes ont signé une pétition d'avaaz demandant sa libération.

Défié par le site internet américain de droite *Algemeiner* de dire pourquoi Amnesty International exigeait la libération d'Abu Sakha, le responsable du bureau israélien d'Amnesty, Yonathan Gher, a répondu qu'ils étaient contre la détention administrative parce qu'elle viole les droits de l'Homme en n'apportant ni charges ni preuves de quelque infraction criminelle que ce soit.

« Des détenus tels qu'Abu Sakha sont privés du droit de se défendre ou de contester efficacement la légalité de leur détention parce que les autorités leur cachent largement, eux et leurs avocats, la preuve qui les accuse », a dit Gher.

*Algemeiner* dit que Sakha est un « soutien du terrorisme » parce que sa page Facebook contient des photos demandant la libération de la Palestine avec une carte qui élimine l'État juif et des photos de gens portant des armes, ainsi qu'un hommage à George Habash, leader du Front Populaire pour la Libération de la Palestine.

Selon ce critère, quiconque postant les cartes du ministère du tourisme d'Israël qui déclare que tout Israël actuel et la Cisjordanie occupée, c'est Israël, ou des photos des Premiers ministres israéliens Yitzhak Shamir ou Menachem Begin tous deux chefs de milices sionistes avant l'État qui ciblaient les civils sont aussi des « soutiens du terrorisme » qui méritent la détention administrative.

Amnesty soutient que beaucoup de Palestiniens en détention administrative israélienne sont des prisonniers d'opinion, détenus uniquement pour leur droit à la liberté d'expression et d'association.

Elle remarque qu'Israël a depuis des années l'habitude de détenu des gens qui n'auraient jamais dû être du tout arrêtés au lieu de les accuser et de les poursuivre selon les normes reconnues du droit pénal. Ce genre de détention peut être indéfiniment renouvelé.

Les Palestiniens ont souvent pratiqué des grèves de la faim contre la détention administrative.

Le journaliste Muhammad al-Qiq reste en prison alors qu'il est dans une situation critique parce qu'en grève de la faim depuis le 25 novembre.

Israël retient actuellement plus de 580 Palestiniens en détention administrative.

Traduction : J. Ch. pour l'Agence Media Palestine

Source : [The Electronic Intifada](#)

**date créée**  
2016/02/02